

David Février

Expert-Comptable

Inscrit au Tableau de l'Ordre
de la Région Paris – Ile de France



ASSOCIATION POUR LA TRANSITION

BAS CARBONE

41, rue Beauregard

75 002 PARIS

COMPTES ANNUELS DE

L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022



COMPTE RENDU DE MISSION

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 16 novembre 2016, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'**ASSOCIATION POUR LA TRANSITION BAS CARBONE** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022 qui comportent 18 pages et qui se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan :	1 389 830 €
- Total des produits d'exploitation :	1 303 087 €
- Résultat net comptable :	425 883 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Fait à Paris, le 22 mai 2023

David Février

Expert-Comptable



SOMMAIRE

I - COMPTES ANNUELS

- . Bilan
- . Compte de résultat
- . Annexe

II - DETAIL DES COMPTES

- . Détail des comptes d'actif
- . Détail des comptes de passif
- . Détail des comptes de produits
- . Détail des comptes de charges

III - LIASSE FISCALE



COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, droits similaires	402 023	355 622	46 401	22 349	24 052
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours	19 765		19 765	4 472	15 293
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	9 748	5 661	4 088	5 542	- 1 454
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres	7 580		7 580	6 309	1 271
TOTAL (I)	439 116	361 282	77 834	38 673	39 161
Actif circulant					
Stocks et en-cours					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances					
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	162 308		162 308	96 258	66 050
. Créances reçues par legs ou donations					
. Autres					
- Produit à recevoir sur conventions de formation (ressources publiques affectées)					
- Divers	99 750		99 750	35 777	63 973
Valeurs mobilières de placement	11 179	147	11 032	11 031	1
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	1 026 470		1 026 470	642 690	383 780
Charges constatées d'avance	12 437		12 437	8 264	4 173
TOTAL (II)	1 312 144	147	1 311 997	794 020	517 977
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	1 751 260	361 430	1 389 830	832 692	557 138

BILAN PASSIF

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation
Fonds propres			
<i>Fonds propres sans droit de reprise</i>			
. Fonds propres statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
<i>Fonds propres avec droit de reprise</i>			
. Fonds statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
<i>Réserves</i>			
. Réserves statutaires ou contractuelles			
. Réserves pour projet de l'entité	451 928	227 489	224 439
. Autres			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice	425 883	224 440	201 443
Situation nette (sous total)	877 812	451 928	425 884
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement	10 357	6 273	4 084
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	888 169	458 201	429 968
Fonds reportés et dédiés			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			
TOTAL (II)			
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Dettes			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
- Dettes fournisseurs de formation			
- Autres Dettes fournisseurs et comptes rattachés	80 558	58 667	21 891
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	274 708	155 865	118 843
- Fonds reçus sur conventions de formation et non encore utilisés (Ressources publiques affectées)			
- Charges à payer sur conventions de formation (Ressources publiques affectées)			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	71 681	66 486	5 195
Autres dettes	5 862	27 014	- 21 152
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	68 852	66 458	2 394
TOTAL (IV)	501 662	374 491	127 171
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	1 389 830	832 692	557 138



PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation
Engagements reçus Legs nets à réaliser . acceptés par les organes statutairement compétents . autorisés par l'organisme de tutelle Dont en nature restant à vendre			
Engagements donnés			

COMPTE DE RESULTAT

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
Produits d'exploitation				
Cotisations	330 979	222 657	108 322	48,65
Ventes de biens et services				
. Ventes de biens				
. dont ventes de dons en nature				
. Ventes de prestations de services				
. Parrainages				
. Prestations de formation				
- Conventions de formation (Ressources publiques affectées)		840	- 840	-100,00
- Prestations de formation en cotraitance	6 000	1750	4 250	N/S
- Prestations de formation en sous-traitance		55413	- 55 413	-100,00
- Autres				
. Autre production vendue de services	749 568	409 088	340 480	83,23
Produits de tiers financeurs				
. Concours publics et subventions d'exploitation	161 412	171 522	- 10 110	-5,89
. Versements des fondateurs ou consommations/dotation consomptible				
. Ressources liées à la générosité du public				
. Dons manuels				
. Mécénats				
. Legs, donations et assurances-vie				
. Contributions financières				
Reprises sur les amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charge	1 123	2 712	- 1 589	-58,59
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	54 005	1 636	52 369	N/S
Total des produits d'exploitation (I)	1 303 087	865 617	437 470	50,54
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations stocks				
Achats de prestations de formation en cotraitance		13 700	- 13 700	-100,00
Achats de prestations de formation en sous-traitance				
Autres achats et charges externes	218 186	128 107	90 079	70,32
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	5 611	4 936	675	13,68
Salaires et traitements	366 132	280 241	85 891	30,65
Charges sociales	129 745	101 131	28 614	28,29
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	12 999	8 735	4 264	48,82
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	6	9 580	- 9 574	-99,94
Total des charges d'exploitation (II)	732 680	546 430	186 250	34,08
RESULTAT D'EXPLOITATION (I – II)	570 407	319 187	251 220	78,71



Produits financiers				
De participations				
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif				
Autres intérêts et produits assimilés	6	3	3	100,00
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	1		1	N/S
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers (III)	7	3	4	133,33
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		61	- 61	-100
Intérêts et charges assimilées	10 561	22 301	- 11 740	-52,64
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (IV)	10 561	22 363	- 11 802	-52,77
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	-10 554	-22 359	11 805	52,80
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	559 853	296 827	263 026	88,61
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	3 686	3 316	370	11,16
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (V)	3 686	3 316	370	11,16
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VI)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	3 686	3 316	370	11,16
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les sociétés (VIII)	137 656	75 704	61 952	81,83
Total des produits (I + III + IV)	1 306 780	868 937	437 843	50,39
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	880 897	644 497	236 400	36,68
EXCEDENT OU DEFICIT	425 883	224 440	201 443	89,75
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Dons en nature				
. Prestations en nature				
. Bénévolats				
Total				
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations				
. Personnel bénévole				
Total				

ANNEXE

PREAMBULE

L'Association a fait évoluer son projet associatif depuis 2017 afin de pouvoir répondre aux besoins des organisations à faire face au changement climatique, notamment pour lui permettre de mener des actions de sensibilisation aux enjeux énergie-climat et de diffusion de l'ensemble des solutions énergie-climat à disposition des organisations, en France comme à l'international tout en continuant à exploiter et développer les méthodologies Bilan Carbone et SM-GES. Dans ce contexte, l'Association a notamment obtenu des subventions de la part de l'ADEME.

L'Association a pour objet de :

- favoriser la transition énergie-climat des organisations et des citoyens à l'échelle nationale et internationale,
- promouvoir et partager auprès des acteurs concernés les méthodes et outils les plus adaptés,
- fédérer les porteurs des meilleures pratiques en vigueur,
- accompagner les organisations dans la définition et la mise en œuvre de leur stratégie bas carbone,
- informer les organisations et les citoyens sur les enjeux liés à la transition bas-carbone,
- et faire valoir à l'international les bonnes pratiques en matières de transition bas-carbone et participer au développement d'outils et méthodes.

Afin de réaliser son objet, l'Association se propose de recourir aux moyens d'action suivants :

- développer une expertise sur les enjeux de la transition bas carbone,
- favoriser l'émergence d'outils et méthodes dont le Bilan Carbone® et le Système de Management des GES®,
- produire et participer à des études et recherches sur les stratégies et actions bas carbone des organisations et des citoyens,
- orienter, accompagner, et former les organisations et les citoyens dans leurs démarches de transition,
- informer et sensibiliser les parties prenantes par tout moyen de communication,
- coordonner et animer un réseau d'organisations dont l'objet converge avec celui de l'association sur le sujet de la transition bas carbone,
- assurer la promotion auprès de tous les publics de démarches en faveur de la transition bas carbone, et plus particulièrement de réduction des gaz à effet de serre (GES), et rassembler ces éléments au sein d'un centre de ressources.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 389 830 €.

Le résultat net comptable est un excédent de 425 883 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

CONVENTIONS COMPTABLES GENERALES

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Conformément à l'avis CNC n° 95-04 du 9 janvier 1995, il a également été fait application des adaptations professionnelles du plan comptable général aux dispensateurs de formation professionnelle ayant un statut de droit privé, l'Association étant devenue organisme de formation en 2017. A cet égard, il est également précisé que les conventions de formations professionnelles conclues avec des entreprises et financées directement auprès de l'Association par les Opérateurs de compétence (OPCO) sont considérées comme des ressources publiques affectées pour la présentation des états financiers.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euros

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Amortissement et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation prévue :

Marque Autres droits et concessions Matériel de bureau et informatique	Non amortie Linéaire 3 à 5 ans Linéaire 3 ans
--	--

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Créances et dettes :

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Contributions volontaires :

Conformément au règlement comptable, une information qualitative est donnée sur les contributions volontaires, l'entité ayant rencontré des difficultés pour les évaluer précisément, il en ressort 180 heures de bénévolat effectuées.

Subventions :

L'Association bénéficie de subvention au titre de ses opérations. Elles sont ventilées, le cas échéant entre subvention d'investissement et subvention d'exploitation.

Pour les subventions d'exploitation, elles sont constatées en produits de l'exercice dès lors qu'elles couvrent les dépenses engagées dans le cadre des projets subventionnés et à la condition que soit dûment constaté le respect des étapes du projet.

Pour la partie des subventions finançant des immobilisations, elles sont rapportées au résultat au même rythme que les amortissements pratiqués sur les immobilisations financées.

Dans le cadre du projet subventionné Erasmus, l'Association est mandataire pour l'ensemble des coparticipants. Pour ce rôle, elle centralise l'ensemble des encaissements de la subvention et des demandes. Elle reverse ensuite la part destinée à chacun des participants. Dans le compte de résultat, il n'apparaît en produit d'exploitation que la part de la subvention revenant à l'Association et en charges d'exploitation que les charges engagées par cette dernière.

Au niveau du bilan, il apparaît distinctement d'une part les sommes reversées par l'Association à chaque coparticipant au projet et d'autre part les sommes perçues par l'Association pour l'ensemble des coparticipants du projet.

Production immobilisée :

Les frais de développement du nouveau site internet et de la version 9 du Bilan Carbone® ont été activés par le biais d'une production immobilisée à hauteur de 54 005 €. La production immobilisée figure au poste « autres produits » du compte de résultat.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les Méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	372 254		54 005
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	8 392		1 357
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	8 392		1 357
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	6 309		1 271
TOTAL	6 309		1 271
TOTAL GENERAL	386 956		56 632

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles	4 472		421 787	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			9 748	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			9 748	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			7 580	
TOTAL			7 580	
TOTAL GENERAL	4 472		439 116	

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	345 433	10 189		355 622
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	2 850	2 811		5 661
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	2 850	2 811		5 661
TOTAL GENERAL	348 283	12 999		361 282

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	10 189				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	2 811				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	2 811				
TOTAL GENERAL	12 999				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations	148		1	147
TOTAL Dépréciations	148		1	147
TOTAL GENERAL	148		1	147
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles			1	

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			7 580
Autres immobilisations financières	7 580		
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	162 308	162 308	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	9 493	9 493	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	867	867	
Groupe			
Débiteurs divers	89 390	89 390	
Charges constatées d'avance	12 437	12 437	
TOTAL GENERAL	282 075	274 495	7 580
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	80 558	80 558		
Personnel et comptes rattachés	37 415	37 415		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	57 794	57 794		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices	61 952	61 952		
- T.V.A	63 150	63 150		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	54 398	54 398		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	71 681	71 681		
Groupe				
Autres dettes	5 862	5 862		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	68 852	68 852		
TOTAL GENERAL	501 662	501 662		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

La dette sur immobilisations correspond principalement au solde de l'acquisition de la méthode Bilan Carbone cédée par l'ADEME en 2011. Cette dette est remboursable de manière échelonnée et en fonction du chiffre d'affaires généré. Selon le contrat, les remboursements réalisés doivent tenir compte d'une table d'actualisation prédéfinie pour faire correspondre les montants remboursés à une valeur actualisée 2011, année d'acquisition de ladite méthode. Au 31 décembre 2022, une charge financière a été comptabilisée à hauteur de 10 561 € pour tenir compte de l'actualisation de cette dette.

Etat des produits à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	92 288
Autres créances (dont avoirs à recevoir : 0 €)	867
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	93 155

Charges à payer par poste de bilan

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	50 438
Dettes fiscales et sociales	52 606
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir : 2 304 €)	2 304
TOTAL	105 348

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	12 437	68 852
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	12 437	68 852

Engagements donnés

Nantissement :

Nantissement en garantie du bail à première demande à hauteur de 11 200 € du compte de titres financiers souscrit auprès de la Caisse d'Epargne.

Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves	227 489	224 440			451 928
Dont générosité du public					
Report à nouveau					
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	224 440	-224 440	425 883		425 883
Dont générosité du public					
Situation nette	451 928	0	425 883	0	877 812
Situation nette dont générosité du public					
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement	6 273		7 771	3 686	10 357
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	458 201		433 654	3 686	888 169
TOTAL dont générosité du public					

AUTRES INFORMATIONS

Cotisations :

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur facturation qui faite suite à une commande, si elles s'échelonnent sur plusieurs exercices, seule la quote-part de l'exercice concerné apparait en produits.

Subventions de l'exercice :

Nom du financeur	Motif de la subvention	Montant notifié N	Montant perçu N	Montant restant à percevoir en N+1 au titre des dépenses effectués au 31/12/22	Montant perçu d'avance en N au titre des dépenses engagées au 31/12/22	Montant perçu d'avance en N-1	Montant comptabilisé en subvention d'exploitation en 2022 au compte de résultat HT	Montant comptabilisé en subvention d'investissement en 2022 HT
ADEME	Soutien 2021 transition énergétique		28 810 €				15 529 €	2 087 €
ADEME	Soutien 2022 transition énergétique	101 047 €	20 209 €	56 136 €			70 662 €	5 684 €
Agence ERASMUS + (1)	Projet CLICKSON		40 728 €		7 235 €		32 007 €	
GRDF	Partenariat 2021-2022		36 000 €				30 000 €	
Académie du Climat	Partenariat					5 400 €	5 400 €	
Agence ERASMUS +	Projet ECCI	51 683 €	20 074 €		12 259 €		7 815 €	
TOTAL		152 730 €	145 821 €	56 136 €	19 494 €	5 400 €	161 413 €	7 771 €

(1) Dans le tableau ne figure uniquement que le montant concernant l'Association. En son titre de mandataire des autres coparticipants du projet, elle perçoit l'ensemble des sommes du projet et reverse à ces derniers la quote-part leur revenant

Produits exceptionnels :

Les produits exceptionnels sont constitués à hauteur de 3 686 € des quotes-parts de subventions d'investissements virées au compte de résultat.

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	7	
Non cadres	2	
TOTAL	9	

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 4 392 euros.

AUTRES INFORMATIONS LIEES A L'ACTIVITE DE FORMATION

Tableau I - Ressources de l'organisme

Origine des fonds	Montant (n)		Montant (n - 1)	
	En €	En %	En €	En %
I. Ressources provenant des entreprises et administrations pour leurs salariés et des particuliers				
Entreprises, Associations			53 963	93 %
État, collectivités locales, établissements publics				
Entreprises VIA FONGÉCIF, OMA, FAF			840	1 %
Particuliers				
Sous-total I			54 803	94 %
II. Ressources provenant des pouvoirs publics				
Instances européennes				
État				
Régions				
Autres collectivités territoriales				
Sous-total II				
III. Autres				
Autres organismes de formation	6 000	100 %	3 200	6 %
Autres ressources				
Sous-total III				
Total des ressources	6 000	100 %	58 003	100 %

Tableau II - Décomposition des actions de formation par finalité

Finalité des actions	Volumes financiers			
	N		N - 1	
	Montant en €	%	Montant en €	%
Diplômantes * (1)				
Perfectionnement professionnel et qualifiant * (2)	6 000	100 %	58 003	100 %
Insertion sociale				
Total	6 000	100 %	58 003	100 %
(1) diplômés nationaux, titres homologués.				
(2) certificats de branches, certificats d'entreprise, attestations.				



Tableau III - Conventions de ressources publiques affectées

Convention	Montant initial HT	Suivi exécution		
		Solde au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Solde en fin d'exercice
TOTAL				



DETAILS DES COMPTES ANNUELS

Bilan association détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
Concessions, brevets, droits similaires	402 023	355 622	46 401	22 349	24 052
20510000000 BREVETS	15 000		15 000	15 000	
20511000000 AUTRES DROITS ET CONCESSIONS	325 009		325 009	290 769	34 240
20512000000 OUTIL SMGEST	62 013		62 013	62 013	
28051100000 AMORT. DROITS ET CONCESSIONS		293 608	-293 608	-283 420	- 10 188
28051200000 AMORT SMGEST		62 013	-62 013	-62 013	
Immobilisations corporelles					
Autres immobilisations corporelles	9 748	5 661	4 088	5 542	- 1 454
21830000000 MAT.BUREAU & INFORMA	9 748		9 748	8 392	1 356
28183000000 AMT MAT.BUR ET INFOR		5 661	-5 661	-2 850	- 2 811
Immobilisations financières					
Autres	7 580		7 580	6 309	1 271
27500000000 DEPOTS ET CAUTIONNEM	7 580		7 580	6 309	1 271
TOTAL (I)	439 116	361 282	77 834	38 673	39 161
ACTIF CIRCULANT					
. Créances clients, usagers et comptes ratt	162 308		162 308	96 258	66 050
41100000000 USAGERS ET COMPTES RATTACHES	70 019		70 019	62 220	7 799
41810000000 USAGERS - FAE	92 288		92 288	34 038	58 250
. Autres	99 750		99 750	35 777	63 973
40100000000 FOURNISSEURS	1 949		1 949		1 949
40980000000 RAB.REM.RIST.AVOIR A				1 560	- 1 560
43740000000 RETRAITE				235	- 235
44300000000 AVANCE SUR SUBVENTIONS				17 547	- 17 547
44554000000 TVA autoliquidation	13		13		13
44562000000 TVA sur Immo.	138		138		138
44566000000 TVA A RECUP	6 081		6 081	2 428	3 653
44566500000 TVA sur prest.serv.Intracom.	7		7		7
44566550000 TVA IMPORTATION	4		4		4
44586000000 TVA SUR F.N.P.	3 251		3 251	5 479	- 2 228
44870000000 ETAT PRODUITS A RECE	867		867		867
46730000000 AVENIR CLIMATIQUE	13 870		13 870		13 870
46731000000 AMICUCCI FORMAZIONE	14 438		14 438		14 438
46732000000 COLEGIO MARIA REINA JESUITINAS	14 330		14 330	3 756	10 574
46733000000 DESIGN FOR CHANGE	26 421		26 421	4 771	21 650
46734000000 UNIV. DELLA MARCHE	18 382		18 382		18 382
Valeurs mobilières de placement	11 179	147	11 032	11 031	1
50800000000 AUTR VAL.MOB.& CREAM	11 179		11 179	11 179	
59000000000 PROV.DEPR.CPTE FINAN		147	-147	-148	1
Disponibilités	1 026 470		1 026 470	642 690	383 780
51120000000 CHEQUES A ENCAISSER	792		792		792
51200000000 CAISSE D'EPARGNE	1 022 767		1 022 767	639 784	382 983
51210000000 CE- LIVRET A	147		147	145	2
51220000000 CE- CSL ASSOCIATIS	2 764		2 764	2 760	4
Charges constatées d'avance	12 437		12 437	8 264	4 173
48600000000 CHARGES CONST.AVANCE	12 437		12 437	8 264	4 173
TOTAL (II)	1 312 144	147	1 311 997	794 020	517 977
TOTAL ACTIF	1 751 260	361 430	1 389 830	832 692	557 138

Bilan association détaillé (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 <small>(12 mois)</small>	Exercice précédent 31/12/2021 <small>(12 mois)</small>	Variation
FONDS PROPRES			
. Réserves pour projet de l'entité	451 928	227 489	224 439
10688000000 AUTRES RESERVES	451 928	227 489	224 439
Excédent ou déficit de l'exercice	425 883	224 440	201 443
Situation nette (sous total)	877 812	451 928	425 884
Subventions d'investissement	10 357	6 273	4 084
13100000000 SUBV. INVESTISSEMENT	15 019	11 059	3 960
13981800000 SUBV. INVEST. INSCRITE CR	-4 661	-4 787	126
TOTAL (I)	888 169	458 201	429 968
FONDS REPORTES ET DEDIES			
TOTAL (II)			
PROVISIONS			
TOTAL (III)			
DETTES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	80 558	58 667	21 891
40100000000 FOURNISSEURS	40 681	17 494	23 187
40810000000 FOURN.FTS NON PARVEN	39 877	41 173	- 1 296
Dettes fiscales et sociales	274 708	155 865	118 843
42100000000 PERSONNEL REMUNERAT.		371	- 371
42820000000 PROVISIONS CONGES PAYES	15 400	10 050	5 350
42860000000 PERSON AUTR CHARG A	22 015	17 157	4 858
43100000000 URSSAF	37 780	28 197	9 583
43720000000 PREVOYANCE	1 960	1 486	474
43740000000 RETRAITE	2 562		2 562
43741000000 HARMONIE MUTUELLE	425	309	116
43820000000 CH.SOC.DETTE CONG.A	6 160	4 008	2 152
43860000000 ORG.SOC.AUTR.CHARG A	8 906	9 532	- 626
44210000000 ETAT- PAS	3 474	2 518	956
44300000000 AVANCE SUR SUBVENTIONS	50 799		50 799
44400000000 ETAT IMPOT/LES BENEF	61 952	42 356	19 596
44551000000 TVA A DECAISSER	38 305	25 084	13 221
44555000000 TVA sur prest.serv. Intracom	7		7
44555500000 TVA SUR IMPORTATION	4		4
44566400000 TVA autoliquidation	13		13
44571970000 TVA COLLECTEE 20%	10 758	8 927	1 831
44587000000 ETAT - TVA SUR FAE	14 063	5 613	8 450
44860000000 ETAT CHARGES A PAYER	125	257	- 132
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	71 681	66 486	5 195
40410000000 FOURNIS.ACHAT IMMOBI	61 120	61 120	
40840000000 FOURNISSEURS IMMOB.- FNP	10 561	5 366	5 195
Autres dettes	5 862	27 014	- 21 152
41100000000 USAGERS ET COMPTES RATTACHES	2 790		2 790
41910000000 AV.USAGERS ET ORG.PA		720	2 070
41980000000 RAB.REM.RIST.AV.A AC		7 140	- 7 140
41980000000 RAB.REM.RIST.AV.A AC	2 304	360	1 944
46710000000 CREDITEURS DIVERS	756		756
46726800000 NDF CAFFIN ANTHONY	12		12
46730000000 AVENIR CLIMATIQUE		2 178	- 2 178
46731000000 AMICUCCI FORMAZIONE		12 674	- 12 674
46734000000 UNIV. DELLA MARCHE		3 942	- 3 942
Produits constatés d'avance	68 852	66 458	2 394
48700000000 PDTS CONST AVANCE	68 852	66 458	2 394
TOTAL (IV)	501 662	374 491	127 171
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	1 389 830	832 692	557 138



Compte de résultat association détaillé en liste

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation	%
Produits d'exploitation				
Cotisations	330 979	222 657	108 322	48,65
7560000000 COTISATIONS 20%	310 139	213 416	96 723	45,32
7560010000 COTISATIONS 8,5%	2 524	2 251	273	12,13
7569000000 COTISATIONS UE	12 590	5 205	7 385	141,88
7569100000 COTISATIONS EXPORT	5 725	1 785	3 940	220,73
Ventes de prestations de services	755 568	467 091	288 477	61,76
7060000000 PRESTATIONS SERVICES DIVERSES	171 405	69 245	102 160	147,53
7060010000 LICENCES D UTILISATION 20%	5 300	7 750	- 2 450	-31,61
7060020000 LICENCES D EXPLOITATION 20%	5 650	15 510	- 9 860	-63,57
70602001000 LICENCE EXPLOITATION 8,5%		595	- 595	-100
70623000000 PRESTATION FORMATIONS 20%	6 000	55 503	- 49 503	-89,19
70690000000 PRESTATIONS DE SERVICES EXO	39 375		39 375	N/S
70690221000 LICENCE D EXPLOITATION UE	1 100	1 200	- 100	-8,33
70692100000 LICENCES EXPLOITATION EXPORT		300	- 300	-100
70692500000 PRESTATIONS FORMATION EXPORT		1 600	- 1 600	-100
70692600000 PRESTATIONS FORMATION UE		900	- 900	-100
70820000000 ROYALTIES	526 738	314 488	212 250	67,49
Concours publics et subventions d'exploitation	161 412	171 522	- 10 110	-5,89
74000000000 SUBVENTION EXPLOIT SANS TVA	131 412	141 420	- 10 008	-7,08
74000001000 SUBVENTION EXPLOIT AVEC TVA		102	- 102	-100
74188000000 AUTRES SUBV.EXPLOITA	30 000	30 000		0,00
Reprises sur les amortiss., dépréciat., prov. et transfe	1 123	2 712	- 1 589	-58,59
79118000000 TRSFERT DE CHARGE EXPLOITATION	256	2 028	- 1 772	-87,38
79124000000 TRSFT DE CHARGE DE PERSONNEL	867	684	183	26,75
Autres produits	54 005	1 636	52 369	N/S
72100000000 PRODUCTION IMMOB INCORP	54 005	1 636	52 369	N/S
Total des produits d'exploitation (I)	1 303 087	865 617	437 470	50,54
Charges d'exploitation				
Autres achats et charges externes	218 186	141 807	76 379	53,86
60510000000 ACHATS DE TRAVAUX	39 225	25 300	13 925	55,04
60610000000 EDF	697	600	97	16,17
60630000000 FOURN.ATEL.PET.MAT.O	2 699	1 436	1 263	87,95
60640000000 FOURN.BUR.INFORMATIQ	633	159	474	298,11
61320000000 LOCATIONS IMMOBILIER	25 760	24 157	1 603	6,64
61321000000 LOCATION SALLE	27		27	N/S
61351000000 LOC.MAT.INFORMATIQUE	4 198	3 749	449	11,98
61351500000 ABT INFORMATIQUE FORMATION	1 084	2 013	- 929	-46,15
61400000000 CHARG.LOCAT.& COPROP	1 702	1 208	494	40,89
61520000000 ENT.REPAR.S/BIENS IM	2 580	3 231	- 651	-20,15
61550000000 ENT.REPAR.S/BIENS MO		243	- 243	-100
61560000000 MAINTENANCE	4 080	4 080		0,00
61600000000 PRIMES D'ASSURANCES	1 019	1 019		0,00
61820000000 DOCUMENTATION		80	- 80	-100
61850000000 FRAIS SEMIN.CONF.CON	543	83	460	554,22
61870000000 DOCUMENTATION TECHNIQUE	787	105	682	649,52
62261000000 HONOR.AVOCATS	535	1 600	- 1 065	-66,56
62261500000 AUTRES HONORAIRES	17 814	22 115	- 4 301	-19,45
62262000000 HONORAIRES PAYES	2 460	2 260	200	8,85
62262500000 HONORAIRES COMPTABLES	11 000	8 000	3 000	37,50
62266000000 HONORAIRES CAC	4 392	4 103	289	7,04
62270000000 FRAIS ACTES & CONTEN	1 685		1 685	N/S
62281000000 COMMISSIONS TR	107	92	15	16,30
62285000000 AUTRES HONORAIRES FORMATION		13 700	- 13 700	-100
62340000000 CADEAUX	29		29	N/S
62360000000 FRAIS DE COMMUNICATION	81 709	15 520	66 189	426,48
62510000000 VOYAGES ET DEPLACEMENT	4 836	1 075	3 761	349,86
62560000000 MISSIONS RECEPTIONS	50	56	- 6	-10,71



	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation	%
6257000000 RECEPTIONS	3 473	183	3 290	N/S
6260000000 FRAIS POSTAUX ET TELECOMMUNIC.	64	468	- 404	-86,32
6261000000 LIAISON INFORM.OU SP	1 041	1 031	10	0,97
6270000000 SERV.BANCAIRES & ASS	2 826	2 261	565	24,99
6281000000 COTISATIONS	1 130	1 880	- 750	-39,89
Impôts, taxes et versements assimilés	5 611	4 936	675	13,68
6312000000 TAXE D'APPRENTISSAGE	2 266	1 800	466	25,89
6333000000 FORM.PROFESS.CONTINU	2 421	1 831	590	32,22
6351100000 C.E.T. (CFE - CVAE)	924	1 305	- 381	-29,20
Salaires et traitements	366 132	280 241	85 891	30,65
6410000000 REMUNERATIONS DU PERSONNEL	331 832	258 653	73 179	28,29
6411110000 SALAIRES FORMATION	2 835	6 099	- 3 264	-53,52
6411200000 PRIME DE PARTAGE DE LA VALEUR	10 084		10 084	N/S
6412000000 PROVISIONS CONGES PAYES	5 350	1 050	4 300	409,52
6412100000 PROV PRIMES	4 858	5 599	- 741	-13,23
6413000000 GRATIFICATION STAGE	1 802	5 502	- 3 700	-67,25
6414000000 REMBOURSEMENT CARTE ORANGE	2 622	3 338	- 716	-21,45
6414100000 INDEMNITES DE LICENCIEMENT	6 750		6 750	N/S
Charges sociales	129 745	101 131	28 614	28,29
6451000000 COTISATIONS URSSAF	73 279	55 417	17 862	32,23
6451110000 CHARGES SOCIALES FORMATION	1 152	2 418	- 1 266	-52,36
6453000000 COTISATIONS ASSEDIC	13 363	11 120	2 243	20,17
6453100000 COT. PREVOYANCE	4 307	2 969	1 338	45,07
6454000000 COTISATIONS RETRAITES	21 434	16 661	4 773	28,65
6454100000 COTISATIONS MUTUELLE	2 951	2 369	582	24,57
6458000000 CHARGES S/ PROV CONGES PAYES	2 152	408	1 744	427,45
6458100000 PROV CS SUR PRIMES	1 636	1 888	- 252	-13,35
6475000000 MEDECINE DU TRAVAIL	1 008	770	238	30,91
6476000000 TICKETS RESTAURANTS	8 463	7 112	1 351	19,00
Dotation aux amortissements et aux dépréciations	12 999	8 735	4 264	48,82
6811100000 DOT.AMT IMMO INCORPO	10 189	6 767	3 422	50,57
6811200000 DOT.AMT.IMMO CORPORE	2 811	1 967	844	42,91
Autres charges	6	9 580	- 9 574	-99,94
6511000000 REDEVANCES FORMATION		9 084	- 9 084	-100
6580000000 CHARGES GESTION COURANTE	6	496	- 490	-98,79
Total des charges d'exploitation (II)	732 680	546 430	186 250	34,08
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	570 407	319 187	251 220	78,71
Produits financiers				
Autres intérêts et produits assimilés	6	3	3	100,00
7680000000 AUTRES PRODUITS FINA	6	3	3	100,00
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts d	1		1	N/S
7866500000 REP.PROV.DEP.VAL.MOB	1		1	N/S
Total des produits financiers (III)	7	3	4	133,33
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux p		61	- 61	-100
6866500000 DOT.PROV.DEPR.VAL.MO		61	- 61	-100
Intérêts et charges assimilées	10 561	22 301	- 11 740	-52,64
6680000000 AUTRES CHARGES FINAN	10 561	22 301	- 11 740	-52,64
Total des charges financières (IV)	10 561	22 363	- 11 802	-52,77
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	-10 554	-22 359	11 805	52,80
RESULTAT COURANT avant impôts (I – II + III - IV)	559 853	296 827	263 026	88,61
Produits exceptionnels				
Sur opérations en capital	3 686	3 316	370	11,16
7770000000 QU.PART SUBV.VIRE RE	3 686	3 316	370	11,16
Total des produits exceptionnels (V)	3 686	3 316	370	11,16
Charges exceptionnelles				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	3 686	3 316	370	11,16



	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation	%
Impôts sur les bénéfices (VIII)	137 656	75 704	61 952	81,83
6951000000 IMPOTS STE TAUX DRT	137 656	75 704	61 952	81,83
Total des produits (I + III + V)	1 306 780	868 937	437 843	50,39
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	880 897	644 497	236 400	36,68
EXCEDENT OU DEFICIT	425 883	224 440	201 443	89,75
Evaluation des contributions volontaires en nature				



LIASSE FISCALE



Liasse 23 IS RN

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2023

Désignation de l'entreprise : <u>ASSOCIATION BILAN CARBONE</u>		1 2			
Adresse de l'entreprise : <u>41 rue de Beauregard 75002 PARIS</u>		Durée de l'exercice précédent * 1 2			
Numéro SIRET * <u>5 3 8 1 7 0 0 9 3 0 0 0 3 2</u>		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N clos le, <u>3 1 1 2 2 0 2 2</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I) AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB		AC		
	Frais de développement * CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires AF	402 023	AG	355 622	46 401
	Fonds commercial (1) AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles AJ	19 765	AK		19 765
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM		
	Terrains AN		AO		
	Constructions AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles AT	9 748	AU	5 661	4 088
Immobilisations en cours AV		AW			
Avances et acomptes AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT		
	Autres participations CU		CV		
	Créances rattachées à des participations BB		BC		
	Autres titres immobilisés BD		BE		
	Prêts BF		BG		
Autres immobilisations financières * BH	7 580	BI		7 580	
TOTAL (II) BJ	439 116	BK	361 282	77 834	
ACTIF CIRCUANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM		
		En cours de production de biens BN	BO		
		En cours de production de services BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis BR	BS		
		Marchandises BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW			
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)* BX	162 308	BY	162 308
		Autres créances (3) BZ	99 750	CA	99 750
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	11 179	CE	147
Disponibilités CF		1 026 470	CG		1 026 470
Charges constatées d'avance (3)* CH		12 437	CI		12 437
TOTAL (III) CJ	1 312 144	CK	147	1 311 997	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
	Écarts de conversion actif * (VI) CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	1 751 260	1A	361 430	1 389 830
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP		(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION BILAN CARBONE		Néant	<input type="checkbox"/> *
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....)	DA			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input style="width: 50px;" type="text" value="EK"/>)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input style="width: 50px;" type="text" value="B1"/>)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input style="width: 50px;" type="text" value="EJ"/>)	DG		451 928	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		425 883	
	Subventions d'investissement	DJ		10 357	
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL		888 169	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input style="width: 50px;" type="text" value="EI"/>)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		80 558	
	Dettes fiscales et sociales	DY		274 708	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		71 681	
	Autres dettes	EA		5 862	
Compte régul.	EB		68 852		
TOTAL (IV)	EC		501 662		
Écarts de conversion passif *	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		1 389 830		
RENVVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		501 662		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :		ASSOCIATION BILAN CARBONE				Néant	<input type="checkbox"/>	*
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue	} biens *	FD		FE		FF	
			} services *	FG	715 093	FH	40 475	FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		715 093	FK	40 475	FL	755 568
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN	54 005	
	Subventions d'exploitation					FO	161 412	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	1 123	
	Autres produits (1) (11)					FQ	330 979	
						FR	1 303 087	
		Total des produits d'exploitation (2) (I)						
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	218 186	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	5 611	
	Salaires et traitements *					FY	366 132	
	Charges sociales (10)					FZ	129 745	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	}	- dotations aux amortissements *		GA	12 999	
				- dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			
	Autres charges (12)				GE	6		
					GF	732 680		
		Total des charges d'exploitation (4) (II)						
		1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH	(III)	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI	(IV)	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	6	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	1	
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
					GP	7		
		Total des produits financiers (V)						
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	10 561	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
					GU	10 561		
		Total des charges financières (VI)						
		2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						
		3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						
		GW						
		559 853						

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION BILAN CARBONE		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	3 686	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	3 686	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH		
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)				HI	3 686
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	137 656	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 306 780
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	880 897
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)				HN	425 883
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	IG	
	(3)	Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP	
			– Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	1 123
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
			(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) <input type="text" value="A5"/>		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives <input type="text" value="A6"/>		A9		
	obligatoires <input type="text" value="A9"/>				
(13)	Dont cotisations facultatives Madelin <input type="text" value="A7"/>		A8		
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite <input type="text" value="A8"/>				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
QP subventions virées au compte de résultat				3 686	
				Exercice N	
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

SAGE Experts-comptables Janvier 2023

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N°2054-SD 2023

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION BILAN CARBONE				Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		
						3		
						Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
						4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CZ		D8	D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	KD	372 254	KE	KF	54 005
CORPORELLES	Terrains			KG		KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK	KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN	KO	
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants M2	KP		KQ	KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants M3	KS		KT	KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV		KW	KX	
		Matériel de transport *		KY		KZ	LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	8 392	LC	LD	1 357
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG	
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI	LJ	
	Avances et acomptes			LK		LL	LM	
	TOTAL III			LN	8 392	LO	LP	1 357
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M	8T
Autres participations			8U		8V	8W		
Autres titres immobilisés			IP		IR	IS		
Prêts et autres immobilisations financières			IT	6 309	IU	IV	1 271	
TOTAL IV			LQ	6 309	LR	LS	1 271	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	386 956	ØH	ØJ	56 632	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		
				par virement de poste à poste		3		
				1		4		
				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		2		
						Révaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence		
						Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN	CØ	DØ	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO	4 472	LV	LW	421 787
CORPORELLES	Terrains			IP	LX	LY	LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ	MA	MB	MC	
		Sur sol d'autrui		IR	MD	ME	MF	
	Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS	MG	MH	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT	MJ	MK	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers			IU	MM	MN	MO
		Matériel de transport			IV	MP	MQ	MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW	MS	MT	9 748
		Emballages récupérables et divers *			IX	MV	MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours			MY	MZ	NA	NB	
	Avances et acomptes			NC	ND	NE	NF	
	TOTAL III			IY	NG	NH	NI	9 748
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ	ØU	M7	ØW
Autres participations			IØ	ØX	ØY	ØZ		
Autres titres immobilisés			I1	2B	2C	2D		
Prêts et autres immobilisations financières			I2	2E	2F	7 580		
TOTAL IV			I3	NJ	NK	7 580		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	4 472	ØK	ØL	439 116	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables - janvier 2023



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2023

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 2

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 *bis* J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION BILAN CARBONE Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 *bis* J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>ASSOCIATION BILAN CARBONE</u>										Néant <input type="checkbox"/> *									
CADRE A																			
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice							
Frais d'établissement et de développements			CY			EL			EM			EN							
Fonds commercial			RE			RF			RI			RJ							
Autres immobilisations incorporelles			PE 345 433			PF 10 189			PG			PH 355 622							
TOTAL I			RK 345 433			RM 10 189			RN			RO 355 622							
Terrains			PI			PJ			PK			PL							
Constructions			Sur sol propre			PM			PN			PO			PQ				
			Sur sol d'autrui			PR			PS			PT			PU				
Autres immobilisations corporelles			Inst. générales, agencements et aménagements des constructions			PV			PW			PX			PY				
			Inst. techniques, matériel et outillage industriels			PZ			QA			QB			QC				
Autres immobilisations corporelles			Inst. générales, agencements, aménagements divers			QD			QE			QF			QG				
			Matériel de transport			QH			QI			QJ			QK				
			Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL 2 850			QM 2 811			QN			QO 5 661				
			Emballages récupérables et divers			QP			QR			QS			QT				
TOTAL II			QU 2 850			QV 2 811			QW			QX 5 661							
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)			ØN 348 283			ØP 12 999			ØQ			ØR 361 282							
CADRE B																			
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																			
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice							
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif				Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6					
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV					
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1					
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD					
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8					
Constructions		Sur sol propre		Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6			
		Sur sol d'autrui		R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4			
		Inst. gales, agenc. et am. des const.		S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		T10			
Autres immobilisations corporelles		Inst. gales, agenc. am. divers		U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7			
		Matériel de transport		U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5			
		Mat. bureau et inform. mobilier		V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3			
		Emballages récup. et divers		W4		W5		W6		W7		W8		W9		W10			
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		X9			
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO					
TOTAL III																			
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV					
Total général non venant (NP + NQ + NR)		NW				Total général non venant (NS + NT + NU)		NY		Total général non venant (NW - NY)		NZ							
CADRE C																			
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice				Augmentations				Dotations de l'exercice aux amortissements				Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler												Z9				Z8			
Primes de remboursement des obligations												SP				SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2023

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION BILAN CARBONE				Néant <input type="checkbox"/>
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
	1	2	3	4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D	
		6E	6F	6G	6H	
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5	
		9U	9V	9W	9X	
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	148	6Y	1	7A
TOTAL III	7B	148	TY	1	UA	147
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	148	UB	1	UD	147
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	UF		
	- financières		UG	UH	1	
	- exceptionnelles		UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N°2057-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION BILAN CARBONE		Néant <input type="checkbox"/> *					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	7 580	UV		UW	7 580
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	162 308		162 308		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO))	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	9 493		9 493	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP	867		867	
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	89 390		89 390		
	Charges constatées d'avance	VS	12 437		12 437		
	TOTAUX		VT	282 075	VU	274 495	VV
RENOUVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus d'1 an à l'origine	VH					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	80 558		80 558		
Personnel et comptes rattachés		8C	37 415		37 415		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	57 794		57 794		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	61 952		61 952		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	63 150		63 150		
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	54 398		54 398		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	71 681		71 681		
Groupe et associés (2)		VI					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	5 862		5 862		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L	68 852		68 852		
TOTAUX		VY	501 662	VZ	501 662		
RENOUVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

SAGE Experts-comptables janvier 2023

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION BILAN CARBONE		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant <input type="checkbox"/> *	Exercice clos le 31/12/2022		
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WA	425 883	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)					WD		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)					WF		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option					RA		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)					WI		
	Amendes et pénalités					WJ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *					XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)					I7	137 656	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)				I8	
			- imposées au taux de 0 %				ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme				WN	
			- Plus-values soumises au régime des fusions				WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)								
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW		WQ	
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								
						TOTAL I	WR	
							571 458	
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *								
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				WV	
			- imposées au taux de 0 %				WH	
			- imposées au taux de 19 %				WP	
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW	
			- imputées sur les déficits antérieurs				XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *								
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	XA	
Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art 223B du CGI)								
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *								
Majoration d'amortissement *								
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 septies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 septies A)	L5	XF
		Zone franche urbaine-TE (art. 44 octies A)	ØV	Société investissements immobilier cotées (art. 208C)	K3	Zone de reconstruction de la défense (44 décies)	PA	
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quatuordecies)	XC	
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)	PC	Zone de développement prioritaire (art 44 septies)	PB	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)								
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	YH	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	YC) XG
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB	créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI	
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	YI	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL	
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
						TOTAL II	Y2	
							3 834	
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				bénéfice (I moins II)		XI	567 624	XJ
				déficit (II moins I)				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *						ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *								XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	567 624	XO

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION BILAN CARBONE			Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	(0)
Dont déficits transférés de plein droit (art.209-II-2 du CGI) K4bis		Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)			K6	(0)
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)			YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	(0)
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice			ZT	21 560
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 2 du CGI*			ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *				
			8X	8Y
			8Z	9A
			9B	9C
Provisions pour dépréciation *				
VMP			9D	9E
			9F	9G
			9H	9J
Charges à payer				
			9K	9L
			9M	9N
			9P	9R
			9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)			YN	YO
à reporter au tableau 2058-A-2 :			▼ ligne WI	▼ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.



11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

DGFIP N° 2058-C-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>ASSOCIATION BILAN CARBONE</u>										Néant <input type="checkbox"/> *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II TOTAL II)	ZB		ZD	224 440	ZE	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	224 440			ZF		ZG	(0)	ZH	224 440
	Prélèvements sur les réserves	ØE									
	TOTAL I	ØF	224 440								
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier	C précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7		YQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNEMENT	- Sous-traitance						YT	39 225			
	- Locations, charges locatives et de copropriété	C dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8	32 745	XQ	32 772			
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	37 993			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	- Autres comptes	C dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES		ST	108 196			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW	924			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	C dont taxe intérieure sur les produits pétroliers			ZS		9Z	4 687			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										YX
TVA	- Montant de la TVA collectée						YY	202 019			
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	31 210			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2019) *						ØB	353 302			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK		%		
	- Numéro de centre agréé *	XP									
						- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	0
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG			
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies							RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL			
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO			
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ				

SAGE Experts-comptables janvier 2023

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION BILAN CARBONE Néant

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)		Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxable à 19 % (1) (11)
				19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (9)							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)			(A)	(B) (Ventilation par taux)		(C)	
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (11)							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

SAGE Experts-comptables Janvier 2023

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION BILAN CARBONE Néant *

- ❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- ❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 %	
❷ Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ❶.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ❶.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶		Moins-values à 12,8 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ❸	Solde des moins-values à 12,8 % ❹
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ❶		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme ❷	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col.J=S+D+F-G-H ❹
		À 19 %, ou 15 % ❺	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ❻			
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N°2059-D-SD 2023

formulaire obligatoire
(article 53A du Code
général des Impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>ASSOCIATION BILAN CARBONE</u>							Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme					
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %	
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1						
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2						
TOTAL (lignes 1 et 2)	3						
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4						
	5						
TOTAL (lignes 4 et 5)	6						
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7						
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)							
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤			
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise: ASSOCIATION BILAN CARBONE		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le: 01/01/2022 et clos le: 31/12/2022		Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	10,25
Dont apprentis		YF	1,00
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	755 568
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	755 568
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	330 979
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	54 005
Subventions d'exploitation reçues		OF	161 412
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	546 396
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	43 254
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	143 863
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	6
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	187 123
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		OG	1 114 841
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	1 114 841
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case <input checked="" type="checkbox"/> EV <input type="checkbox"/> X			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	755 568
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	10,25
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)			
Période de référence		GY	0 1 / 0 1 / 2 0 2 2
Date de cessation		HR	3 1 / 1 2 / 2 0 2 2
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU. Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.			



Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F-SD 2023

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détendant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122022 N° SIRET 5 3 8 1 7 0 0 9 3 0 0 0 3 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASSOCIATION BILAN CARBONE

ADRESSE (voie) 41 rue de Beauregard

CODE POSTAL 75002 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 0 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 0

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 0 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 0

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

SAGE Experts-comptables janvier 2023

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.



Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122022

N° SIRET 53817009300032

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASSOCIATION BILAN CARBONE

ADRESSE (voie) 41 rue de Beauregard

CODE POSTAL 75002 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>	Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>		
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>	Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>		
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>	Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>		
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>	Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>		
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>	Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>		
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>	Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>		
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>	Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>		

SAGE Experts-comptables Janvier 2023

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.



<p>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité</p>		<p>N° 2065-SD 2023</p>	
<p>Formulaire à déposer en double exemplaire</p>		<p>Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts) Timbre à date du service</p>	
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS			
Exercice ouvert le	01012022	et clos le	31122022
Régime simplifié d'imposition			
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Designation de la société:		Adresse du siège social:	
ASSOCIATION BILAN CARBONE 41 rue de Beauregard 75002 PARIS			
SIRET	5 3 8 1 7 0 0 9 3 0 0 0 3 2	MéI :	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:			
		SIRET	
B ACTIVITÉ			
Activités exercées	Activités spécialisées, scientifiques et techniques diverses		
Si vous avez changé d'activité, cocher la case			
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal	525 124
Bénéfice imposable à 15 %	42 500	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2. Plus-values			
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0%	
3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>sexies</i>	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 <i>sexies</i> -0 A	<input type="checkbox"/>
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>septies</i>	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 <i>quaterdecies</i>	<input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 <i>sexdecies</i>	<input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 <i>octies</i> A	<input type="checkbox"/>
Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>septdecies</i>		<input type="checkbox"/>	
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	
		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)			
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%			
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%			
G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS Cbc/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)			
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n°2258-SD (art. 223 <i>quinquies</i> C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre			
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée		Nom/Adresse	
		N°	
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 <i>quinquies</i> C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre			
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe		Nom/Adresse	
		N°	
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	X	NON
Si oui, indication du logiciel utilisé		SAGE GENERATION EXPERT	
<p>Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr</p> <p>S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.</p>			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
Cabinet David FEVRIER 46, boulevard Exelmans 75016 PARIS			
Tél: 0185096232		Tél:	
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :		Date:	10052023
		Lieu:	PARIS
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné		Qualité et nom du signataire:	Trésorier Frédéric BRUYERE
		Signature :	
Examen de conformité fiscale (ECF)	prestataire :		

SAGE Experts-comptables Janvier 2023

2023	Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI	2464		
<i>(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)</i>				
I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice				
A- Règles de droit commun				
Charges financières nettes de l'exercice	a			
EBITDA fiscal de l'exercice	b			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-1)			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes): (c-1) – 75 % x (c-1)	(c-2)			
B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé				
Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d			
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e			
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f			
C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation				
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g			
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h			
II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report				
A- Suivi des charges financières nettes en report				
Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i			
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)			
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)			
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)			
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k			
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l			
B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report				
	Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r			
(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) – (f)				
(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant				

Taux réduit d'impôt sur les sociétés
Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

CALC219BF4 (2023)

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

Numéro SIRET du principal établissement

Code APE

ASSOCIATION BILAN CARBONE
41 rue de Beauregard 75002 PARIS

53817009300032

7490B

Adresse du siège social si différente

--

I . Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	567 624
b	Dont plus-value nette à court terme	
c	Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II . Bénéfices soumis au taux réduit

g	Montant maximum exigible au taux réduit : 42500 € x durée de l'exercice en mois /12	42 500
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	42 500
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
Total lignes h à k		42 500

l **III . Bénéfices soumis au taux normal** (a-c-h-i)

525 124

m **IV . Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19%** (d-j-k)

--